

DELIBERATION n° 2026

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 8 JUIN 2026

Nombre  
de conseillers  
en exercice : 11

L'an deux mil vingt-six,

Le huit juin

Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de  
Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Votants : 9

Date de la convocation : le 02 juin 2026

**Présents** : Vanessa COLLATTI, Sophie BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Danièle PIGEAUT, Marc ARCHIMBAUD, Jean-Jacques MEISSIMILLY, Jean-Marie REYNIER, Sophie BLANC, Lila VAN SCHRICK

**Absents excusés** : Christian BLANC (pouvoir à Jean-Denis PRAT), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).

**Secrétaire** : Vanessa COLLATTI

OBJET : Approbation des tarifs 2026 du Camping du Planet

Monsieur le Maire rappelle au conseil :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-1 à L.1411-19 et R.1411-1 à R.1411-8.
- le code de la commande publique, et notamment ses articles L.1120-1, L.1121-1 à L.1121-4, L.3100-1 et suivants, L.3200-1 et suivants et R.3111-1 et suivants
- la délibération du 8 mars 2021 qui confie la gestion du camping du Planet à Madame REYNAUD Anaïs pour une période de 5 ans, complétée par la délibération du 15 septembre 2025 prolongeant sous forme d'avenant la durée du contrat jusqu'au 30 octobre 2026.
- la grille tarifaire présentée par Madame REYNAUD Anaïs qui doit être approuvée par le conseil municipal.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la grille tarifaire annexée à la présente délibération

Pour extrait conforme

Pour le Maire empêché, le 1er adjoint  
Jean-Denis PRAT.

